

"Réadmettez-les au service paroissial"

L'appel des prêtres mariés italiens

Les prêtres mariés regroupés dans l'association "Vocatio" ont écrit au pape François. La lettre a été envoyée en septembre dernier. Jusqu'à présent, ils n'ont pas reçu de réponse, comme ils le demandaient, mais une confirmation indirecte que leur lettre a bien abouti dans les dossiers du pape leur est venue du fait de sa rencontre avec des prêtres mariés le 19 février dernier. Suite à cela, ils ont décidé de la rendre publique.

"Nous pensons avoir répondu à une double vocation, celle du presbytérat et celle du mariage", écrivent les signataires, "convaincus" qu'il n'y a pas de conflit entre les deux, si bien que "beaucoup d'entre nous, quand ils y sont autorisés, collaborent même activement à la vie ecclésiale locale ou diocésaine". Si "les pasteurs doivent sentir l'odeur des brebis", reprenant une phrase célèbre de François, "de nombreux évêques ne sentent plus dans leur "troupeau" "l'odeur" des prêtres mariés. Très souvent, un évêque cesse d'être l'évêque du prêtre qui se marie, et il se trouve que l'Église locale aussi oublie non seulement le prêtre, mais aussi sa famille". Le prêtre marié et sa femme "ne savent souvent pas à qui s'adresser pour trouver une aide concrète sur leur chemin, qui pourrait leur dire clairement à tous les deux si c'est un véritable amour" ou "une solution pour vivre une sexualité ressentie comme une inhibition ou un interdit".

Les prêtres de "Vocatio" demandent au pape *"de suggérer aux évêques, en respectant les traditions" et "les possibilités locales", de tenir un recensement dans chaque diocèse des prêtres qui se sont mariés et de maintenir le contact avec eux dans un dialogue fraternel"* ainsi que *"d'encourager et promouvoir un mouvement réciproque : les prêtres et les femmes en situation de crise peuvent être aidés par les familles des prêtres mariés et des prêtres dans le ministère peuvent utilement rencontrer les familles de leurs confrères". "Nous nous ressentons – c'est ainsi que finit la lettre – comme les pierres vivantes d'un édifice que nous voulons continuer à construire avec la même générosité et le même enthousiasme qui nous ont conduits à être pour nos frères les témoins de la Parole et du Pain de la Vie".*

Les prêtres mariés ont envoyé une deuxième lettre, toujours en septembre dernier, à tous les évêques italiens. Nous y relevons ceci : *"Nous avons le sentiment d'une très grande indifférence des institutions à l'égard des prêtres mariés", "laissés dans une sorte de limbes de marginalisation pastorale". Il serait opportun au contraire qu'il y ait des "gestes de communion ecclésiale entre les évêques et les prêtres mariés et leurs épouses", "des rencontres pour garder le contact avec l'empathie de frères, disciples du même Maître". Car*



pour annoncer l'Évangile "la moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux", ajoutent-ils en se référant à la pénurie de vocations sacerdotales, "il conviendrait de faire confiance à la force de la semence jetée à pleines mains, plutôt que de limiter cette annonce, en se pliant à l'interdit de lois humaines et historiques". "Chez certains d'entre nous – écrivent-ils enfin – les plaies causées par divers comportements de la hiérarchie sont encore trop ouvertes, mais d'autres sont disponibles à collaborer (en pleine clarté) à la croissance du Royaume de Dieu à travers son Église."

* * *

Nous avons parlé de cette lettre et de l'ouverture manifestée par Bergoglio à l'égard des prêtres mariés, avec **Rosario Mocciano**, secrétaire national de "Vocatio", ancien professeur à l'université *La Sapienza* et aujourd'hui à la Faculté de psychologie du développement *Nicolò Cusano* et membre de la communauté de base de San Paolo à Rome. Voici l'entretien qu'il nous a accordé.

François a rencontré cinq prêtres mariés qui ont assisté à sa messe à Sainte-Marthe le 19 février dernier. Comment lisez-vous cet événement : seulement comme un acte de miséricorde, un geste d'humilité évangélique dans le genre du "qui suis-je pour juger ?" ou une ouverture délibérée sur une réalité aujourd'hui répandue et partagée sur laquelle on ne peut plus continuer à fermer les yeux ?

Je ne sais pas si c'était un choix délibéré. Cependant, nous avons pu ces derniers mois percevoir des signes d'ouverture sur cette thématique des prêtres mariés. N'oubliez pas que le pape vient d'Amérique du Sud où ce problème est particulièrement aigu. Je sais que Jeronimo Podestá, un évêque argentin marié, même après avoir quitté l'épiscopat, avait l'habitude de rencontrer l'évêque Bergoglio. Et aussi sa femme, Clelia Luro : après la mort de son mari, elle a maintenu des relations avec l'évêque de Buenos Aires et, à notre connaissance, cette communication ne s'est pas interrompue après l'élection papale. Actuellement, dans le nouvel environnement où il se trouve, Bergoglio aura plus de difficultés à affronter ce type de situation, mais ce qu'il a dit est clair : la question des prêtres mariés "est dans mon agenda".

La réadmission des prêtres mariés dans le service du ministère ordonné, ainsi que l'institution éventuelle de "viri probati" implique nécessairement le changement du célibat obligatoire vers le célibat optionnel ?

En tant qu'association "Vocatio" a toujours cultivé une disponibilité assez grande sur cette question. Bien sûr que tous les milieux ecclésiastiques ne sont pas disposés à expérimenter le célibat en tant que choix personnel comme c'est le cas dans l'Église catholique de rite oriental. Nous savons bien qu'on ne pourra pas transposer tout simplement l'expérience de cette Église dans l'Église catholique romaine. Mais il faut souligner que, depuis que



l'association "Vocatio" est née en 1980, la perception culturelle autour de la question des prêtres mariés a beaucoup changé. Aujourd'hui, plus personne n'est surpris qu'un prêtre choisisse la vie conjugale, plus personne ne le compare à un "prêtre déviant". Si on en venait à la solution d'admettre à nouveau des prêtres mariés dans leur fonction sacramentelle, nous en serions très heureux. Comme on peut le lire dans les lettres que nous avons envoyées au pape et aux évêques, nous, au moins tant que la discipline ecclésiastique du célibat obligatoire des prêtres reste ce qu'elle est, nous sommes ouverts à une phase intérimaire, une phase de préparation : nous demandons que les évêques italiens, comme certains le font déjà, donnent la possibilité au prêtre qui choisit de se marier de continuer à offrir sa contribution active à la prédication, à la réflexion théologique, et aussi à la vie sacramentelle, même si ce n'est pas totalement. Cela pourrait préparer le terrain à la pleine égalité entre clergé célibataire et clergé non célibataire.

Que pensez-vous des "prêtres de communauté", ou des ministres formés et élus par la communauté à laquelle ils appartiennent et ordonnés prêtres pour présider l'eucharistie dans leur communauté, peut-être même "pour un temps" (comme le propose l'évêque émérite Lobinger)?

Je les verrais très positivement. En même temps, je pense qu'une orientation de ce type permettrait de défonctionnariser le ministère du prêtre, parce qu'on ne pourrait plus faire abstraction de la relation entre le prêtre et sa communauté qui le reconnaît. Il est clair que la communauté peut aussi exercer un contrôle sur lui, ce qui est tout à fait approprié, car il y a toujours un risque d'erreur. Nous sommes donc favorables à cela, comme nous l'avons dit à diverses conférences.

Le pape a dit aux évêques et aux conférences épiscopales de faire des propositions concernant de nouvelles formes de service à la communauté ecclésiale. C'est peut-être le moment pour la base de faire pression sur eux. "Vocatio" l'a fait avec la lettre envoyée en septembre à l'ensemble de la hiérarchie de l'Église italienne. Avez-vous eu des réponses ? Et vous ont-ils donné des garanties de s'engager dans la direction souhaitée par Bergoglio ?

Nous avons été encouragés à nous tourner vers les autorités ecclésiastiques du fait qu'il y a eu ces dernières années des exemples intéressants d'ouverture de fait, et j'insiste, de fait : certains évêques ont choisi de considérer les prêtres mariés, au moins en n'interdisant à aucun d'entre eux de collaborer à la vie pastorale des paroisses. Je ne sais pas si ces mêmes évêques sont disposés à officialiser ce type d'ouverture, même si, dans ce sens, je tiens à signaler une exception : depuis plusieurs années, dans le diocèse de Sessa Aurunca, notre président actuel, Giovanni Monteasi, est responsable de la pastorale sociale, nommé par l'évêque qui l'a préféré à de nombreux autres prêtres. C'est un exemple concret du cheminement actuel, aussi lent qu'il puisse être. Les réponses officielles à notre lettre aux évêques italiens se comptent sur les doigts d'une main, mais même là on peut percevoir que le processus est en cours en Italie. Il y a bien sûr une discordance avec la censure de la part



du journal des évêques *Avvenire* sur la question des prêtres mariés lors de la rencontre du pape avec le clergé romain. Signe que, d'une part il y a un bouillonnement, mais de l'autre une grande partie de l'épiscopat italien résiste à accueillir le service des prêtres mariés.

Est-ce que vous prévoyez une rencontre avec les dirigeants de la Conférence Episcopale Italienne?

La lettre que nous avons envoyée à tous les évêques, nous en avons envoyé une copie au Secrétaire de la CEI, Mgr Nunzio Galantino. Elle se termine par la phrase "nous espérons pouvoir vous rencontrer et échanger fraternellement." Jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu de réponse. C'est pour cela que, à la lumière de la rencontre historique à Sainte-Marthe – parce que nous croyons que c'est le cas de cette présence de prêtres mariés à la messe du pape – nous nous demandons si ce n'est pas le bon moment pour revenir demander une rencontre directe.

Un des signes de discrimination dans l'Église est le refus de la prêtrise pour les femmes. Quel est votre point de vue sur cette question et vous attendez-vous à un changement?

La prêtrise des femmes n'est pas un des thèmes majeurs sur lesquels a porté notre réflexion au cours des dernières années, mais nous croyons que, dans une Église où on reconnaît une égale dignité à tous les fidèles et l'égalité de leurs droits, il devrait y avoir une ouverture possible. L'accès des femmes au ministère ordonné existe dans beaucoup d'autres églises et communautés chrétiennes. Mais je pense que nous allons devoir attendre longtemps pour qu'il soit accepté par l'Église catholique.

Il y en a qui vont plus loin et qui affirment que ce n'est pas pour les femmes prêtres qu'il faut se battre, mais pour l'abolition de l'ordination sacerdotale, qu'elle n'est pas un sacrement institué par Jésus, qu'il ne voulait pas de prêtres, qu'ils n'existaient pas dans les quatre premiers siècles du christianisme (voir la recherche du théologien suisse Herbert Haag dans son livre "Da Gesù al sacerdozio", publié en 2001 par Claudiana). Vous êtes de cet avis?

J'ai déjà souligné l'importance de la relation entre le prêtre et la communauté. De toute évidence, la fonction principale du prêtre est de servir la communauté, ce n'est pas d'être un médiateur du salut, parce que le médiateur, c'est seulement le Christ. Interpréter le sacerdoce de façon quasiment hiérarchique et bureaucratique, cela peut conduire certains à dire que cette fonction serait la négation en fait de l'égalité entre tous dans la communauté. Personnellement, je voudrais que l'on concentre la signification du sacerdoce sur la fonction ministérielle du service à la communauté : je pense que c'est le fondement principal de la vocation du prêtre.

Eletta CUCUZZA

Adista Notizie n. 11 del 21/03/2015

Traduction : Pierre Collet

